

Annexe contractuelle

Support en unités de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation d'une durée de 10 ans maximum, à compter du 13 septembre 2026, présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Code ISIN : FR1459ABD734



Taux E12m Septembre 2026 *

Éligible dans le cadre
des contrats :

Gan Patrimoine
Évolution

Gan Patrimoine
Stratégies

Patrimoine
Stratégies Vie

Gan Patrimoine
Capitalisation



Une marque  Le groupe Groupama

* Le terme « Taux E12m Septembre 2026 » utilisé dans cette annexe constitue une dénomination commerciale et désigne le produit commercialisé sous le nom « Groupama Taux E12m Septembre 2026 ».

SOMMAIRE

- ▶ Annexe à la notice d'information des contrats d'assurance vie* et conditions générales valant notice d'information du contrat de capitalisation*
**Cités en page de couverture de ce document* _____ p. 1
- ▶ Fiche technique du support Taux E12m Septembre 2026
_____ p. 2
- ▶ Avertissement final _____ p. 4
- ▶ Document d'Informations Clés de Groupama Trésorerie, support de sortie à l'échéance de Taux E12m Septembre 2026 _____ p. 6
- ▶ Souscription au support Taux E12m Septembre 2026

ANNEXE À LA NOTICE D'INFORMATION DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE* ET CONDITIONS GÉNÉRALES VALANT NOTICE D'INFORMATION DU CONTRAT DE CAPITALISATION*

* CITÉS EN PAGE DE COUVERTURE DE CE DOCUMENT

Le support temporaire en unités de compte **Taux E12m Septembre 2026** (nommé ci-après «le Support») est ajouté aux contrats d'assurance vie et de capitalisation cités en page de couverture de ce document. Sa période de commercialisation est du 1^{er} mai 2026 au 31 août 2026. Taux E12m Septembre 2026 est émis le 1^{er} mai 2026. La durée d'investissement sur cette unité de compte est de 10 ans maximum, à compter du 13 septembre 2026.

Son échéance finale est le 13 octobre 2036.

Le Support pourra prendre fin de façon anticipée, dans les conditions précisées dans la Fiche technique.

Les dispositions suivantes s'appliquent par dérogation à la notice d'information ou aux conditions générales de votre contrat.

- Disponibilité de la documentation du support — Le support décrit dans le présent document fait l'objet de « Conditions Définitives » se rattachant au Prospectus de Base (en date du 18 décembre 2025), conforme au Règlement UE 2017/1129 et visé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg (« CSSF »). Ce Prospectus de Base a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CSSF et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. L'approbation du Prospectus de Base ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Le Prospectus de Base, les suppléments à ce Prospectus, les Conditions Définitives (ensemble, le Prospectus) et le résumé (en langue française) sont disponibles sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu). Ces documents sont également disponibles auprès de Goldman Sachs International via le lien suivant pour le Prospectus de Base (<https://www.luxse.com/pdfviewer/105122796>) et les Conditions Définitives (https://www.goldmansachs-bourse.fr/media/fr/dokumente/Final_Terms_FR1459ABD734.pdf).
- Pendant le délai de renonciation, la part du versement initial est directement investie sur le Support. Les versements et les réinvestissements à la suite d'arbitrage, s'effectuent à la valeur de l'unité de compte du troisième jour ouvré suivant la date d'encaissement effectif sur le compte de l'Assureur.
- Tous les désinvestissements s'effectuent à la valeur de l'unité de compte du troisième jour ouvré suivant la date d'enregistrement au siège administratif de la demande par le service de gestion de l'Assureur et accompagnée de la totalité des pièces nécessaires, ou suivant la date de déclenchement (arbitrage automatique).
- En cas d'absence de cotation à ces dates, on considérera comme valeur de l'unité de compte la prochaine valeur cotée.
- **L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 10 ans, toutes les opérations de rachat ou d'arbitrage sollicitées sur ce support temporaire avant son échéance, feront l'objet d'une pénalité de 3,50% du montant**

désinvesti, à l'exception du dénouement du contrat (suite à un rachat total ou au décès de l'assuré dans le cadre du contrat d'assurance vie).

- Le présent Support n'est pas éligible aux options de gestion automatique ni aux versements programmés.
- Les avances ne sont pas autorisées sur l'épargne constituée au titre du Support.
- À l'échéance (anticipée ou finale) du Support, si le contrat est déjà investi totalement ou partiellement en Gestion déléguée, un arbitrage sera réalisé automatiquement et sans frais vers le profil de la Gestion déléguée en cours au jour de l'échéance⁽¹⁾. À défaut, l'arbitrage se fera vers la répartition d'actifs en Gestion libre définie en page 6 de cette annexe.
- Il n'est pas autrement dérogé aux modalités de fonctionnement du contrat

Épargne constituée sur le Support dans le cadre de votre contrat.

- Conformément à la notice d'information ou aux conditions générales de votre contrat, l'épargne constituée sur le Support correspond à la contre-valeur en euros du nombre d'unités de compte inscrites au contrat. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'unités de compte par sa valeur.

L'Assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur. Pendant toute la durée de vie du support, la valeur de l'unité de compte est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers et des taux d'intérêt.

- L'Assureur recommande ce Support aux personnes disposant d'un horizon de placement au moins égal à 10 ans et dans le cadre d'un contrat d'assurance vie et d'un contrat de capitalisation.
- **Le Support s'adresse aux investisseurs recherchant un potentiel de performance lié aux marchés de taux en acceptant un risque de perte partielle ou totale en capital. Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital en cas de sortie anticipée (rachat ou arbitrage) ou en cas de dénouement du contrat par rachat total ou décès, ou en cas de faillite, de défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant ou de mise en résolution de ce dernier.**
- Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Support pour chaque investisseur dépend de sa situation personnelle. Ce montant dépend également de paramètres inhérents à l'investisseur, notamment de sa situation patrimoniale, de ses besoins actuels et à venir, et du niveau de risque qu'il est prêt à accepter.
- Il est également recommandé à l'investisseur de diversifier suffisamment ses investissements sur différentes classes d'actifs (monétaire, obligataire, actions), dans des secteurs d'activité et sur des zones géographiques différentes. Cette diversification permet à la fois une meilleure répartition des risques et une optimisation de la gestion d'un portefeuille en tenant compte de l'évolution des marchés.

(1) En présence de plusieurs profils de gestion en cours sur le contrat au jour de l'échéance de Taux E12m Septembre 2026, l'arbitrage sera réalisé sans frais vers les profils en cours au sein de la Gestion Déléguée au prorata de la répartition de leur encours géré dans ce mode de gestion.

FICHE TECHNIQUE DU SUPPORT TAUX E12M SEPTEMBRE 2026

- **Instrument financier:** Titre de créance de droit français garanti en capital à l'échéance ou à une date de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur. Néanmoins, ce support présente un risque de perte en capital partielle ou totale si ce dernier est revendu avant la date d'échéance ou en cas de défaut de paiement ou de faillite de l'Émetteur et du Garant et de mise en résolution du Garant.
- **Émetteur:** Goldman Sachs Finance Corp International Ltd, qui n'a sollicité ou obtenu aucune notation des principales agences de notation.
- **Garant:** The Goldman Sachs Group (Standard & Poor's BBB+ / Moody's A2 / Fitch A, au 3 mars 2025). Ces notations ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au support. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.
- **Code ISIN:** FR1459ABD734
- **Sous-jacent:** Taux Euribor 12 Mois (tel qu'observé à 10h du matin, heure de Paris sur la page Reuters – Euribor® 12 Mois; Code Bloomberg: EURO12M Index).
- **Devise:** EUR
- **Cotation:** Bourse de Luxembourg (marché réglementé).
- **Valorisation:** Hebdomadaire (le vendredi).
- **Double valorisation:** Une double valorisation du titre de créance sera assurée, tous les quinze jours, par Refinitiv qui est une société indépendante financièrement de Goldman Sachs.
- **Marché secondaire:** Goldman Sachs International, qui fournit la liquidité, offrira un prix d'achat sur demande, sous réserve (i) de l'existence de conditions de marchés anormales, et/ou (ii) de considérations légales, réglementaires ou autres, ou (iii) de la situation financière de Goldman Sachs International ou un de ses affiliés, dans chacun des cas tel que déterminé de bonne foi par Goldman Sachs International. Dans ce contexte et en fonction de la proximité du seuil de protection du capital, Goldman Sachs International anticipe que la fourchette achat-vente indicative attendue, dans les conditions normales de marché, est au maximum de 1%, sous réserve de son droit de modifier à tout moment le montant de cette fourchette.
- **Commissions de distribution:** Des commissions relatives à cette transaction ont été réglées par l'Émetteur à l'Assureur. Le montant maximum des commissions de distribution est équivalent à 1,00% par an du montant de l'émission, sur la base de la durée maximale du support. Ces commissions sont incluses dans le prix de souscription.
- **Montant maximum de l'émission:** 50 millions d'euros
- **Valeur nominale:** 1000 euros.
- **Garantie du capital:** Support garanti en capital à l'échéance ou à une date de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur (hors cas de faillite, de défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant ou de mise en résolution de ce dernier).
- **Période de commercialisation:** Du 1^{er} mai 2026 au 31 août 2026, la période de commercialisation peut être clôturée sans préavis.
- **Prix de souscription⁽¹⁾:** Il progressera de façon constante, de 99,54% de la valeur initiale le 1^{er} mai 2026 à 100% de la valeur initiale du 14 septembre 2026 au 22 septembre 2026.
- **Date d'émission du support:** 1^{er} mai 2026.
- **Date d'observation initiale:** 13 septembre 2026
- **Dates d'observation annuelles du Taux:** 13 septembre 2027, 13 septembre 2028, 13 septembre 2029, 13 septembre 2030, 15 septembre 2031, 13 septembre 2032, 13 septembre 2033, 13 septembre 2034, 13 septembre 2035.
- **Dates de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur:** 11 octobre 2029, 11 octobre 2030, 13 octobre 2031, 11 octobre 2032, 11 octobre 2033, 11 octobre 2034, 11 octobre 2035.
- **Date d'observation finale du Taux:** 15 septembre 2036.
- **Date d'échéance finale:** 13 octobre 2036.
- **Valeur finale⁽²⁾ du support en unités de compte à l'une des dates de remboursement anticipé automatique:** Dans le cas d'un remboursement au gré de l'émetteur, le support prend fin à la date de remboursement anticipé au gré de l'émetteur correspondante. Sa valeur finale est alors égale à 100% brut⁽³⁾ de sa valeur initiale augmentée de la somme des coupons mémorisés.
- **Valeur finale⁽²⁾ du support en unités de compte à la date d'échéance finale. Dans le cas où le support dure jusqu'à la date d'échéance finale, sa valeur est alors égale à:**
 - 160% brut⁽³⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, Taux Euribor 12 mois est inférieur ou égal à 3,40% ;
 - ou 100% brut⁽³⁾ de sa valeur initiale majoré de la somme des coupons mémorisés si, à la date d'observation finale, le Taux Euribor 12 mois est strictement supérieur à 3,40%, soit un remboursement compris entre 112% et 154% brut⁽³⁾ de sa valeur initiale.

(1) Prix de souscription: 99,54% (du 1^{er} mai 2026 au 4 mai 2026), 99,56% (du 5 mai 2026 au 11 mai 2026), 99,58% (du 12 mai 2026 au 15 mai 2026), 99,60% (du 18 mai 2026 au 22 mai 2026), 99,62% (du 25 mai 2026 au 29 mai 2026), 99,64% (du 1^{er} juin 2026 au 5 juin 2026), 99,67% (du 8 juin 2026 au 12 juin 2026), 99,69% (du 15 juin 2026 au 19 juin 2026), 99,71% (du 22 juin 2026 au 26 juin 2026), 99,74% (du 29 juin 2026 au 3 juillet 2026), 99,76% (du 6 juillet 2026 au 10 juillet 2026), 99,78% (du 13 juillet 2026 au 17 juillet 2026), 99,80% (du 20 juillet 2026 au 24 juillet 2026), 99,83% (du 27 juillet 2026 au 31 juillet 2026), 99,85% (du 3 août 2026 au 7 août 2026), 99,87% (du 10 août 2026 au 14 août 2026), 99,90% (du 17 août 2026 au 21 août 2026), 99,92% (du 24 août 2026 au 28 août 2026), 99,94% (du 31 août 2026 au 4 septembre 2026), 99,96% (du 7 septembre 2026 au 11 septembre 2026) et 100,00% (du 14 septembre 2026 au 22 septembre 2026).

(2) Performance brute depuis la date d'observation initiale du 13 septembre 2026, ne tenant pas compte des frais sur versement, des frais de gestion du contrat, du coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie, de la fiscalité et des prélèvements sociaux applicables et conditionnée par l'absence de défaut, de faillite de l'Émetteur et/ou du Garant ou de mise en résolution de ce dernier. Toute sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie et pourra donc entraîner un risque de perte en capital.

(3) Hors frais sur versements, hors frais de gestion du contrat, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables sous réserve de l'absence de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur et/ou du Garant et de mise en résolution de ce dernier.

+ Avantages

- **À l'issue de l'année 1 et 2, un coupon inconditionnel de 6,00% brut⁽¹⁾ par année sera mémorisé et versé à la date de remboursement anticipé⁽²⁾ au gré de l'Émetteur ou à l'échéance finale⁽³⁾.**
 - À l'issue de l'année 1 et 2, quel que soit le niveau du Taux Euribor 12 mois aux dates d'observation annuelles⁽²⁾.
- **À l'issue de l'année 3 à 10, un coupon conditionnel de 6,00% brut⁽¹⁾ par année sera mémorisé et versé à la date de remboursement anticipé⁽²⁾ au gré de l'Émetteur ou à l'échéance finale⁽³⁾.**
 - À l'issue de l'année 3 à 10, si le Taux Euribor 12 mois est inférieur ou égal à 3,40% aux dates d'observation annuelles⁽²⁾.
- **Un remboursement anticipé au gré de l'Émetteur avec un remboursement du capital brut⁽¹⁾ majoré de l'ensemble des coupons mémorisés.**
- **En l'absence de remboursement anticipé, un remboursement du capital brut⁽¹⁾ majoré de l'ensemble des coupons mémorisés à l'échéance finale⁽³⁾.**
- **Le remboursement à l'échéance finale⁽³⁾ sera de 112% brut⁽¹⁾ au minimum.**

- Inconvénients

- **L'investisseur⁽⁴⁾ ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement** qui peut varier de 3 à 10 ans. En effet, l'Émetteur est susceptible de rappeler le support par anticipation à l'issue des années 3 à 9, à son gré en fonction des conditions de marché.
- **Le support comporte un risque de réinvestissement.** L'Émetteur pourrait choisir de rembourser le support par anticipation dans certaines circonstances de marché notamment, mais sans limitation, si son coût d'emprunt a baissé et/ou si les taux d'intérêt de la zone Euro ont baissé. Dans une telle situation, l'investisseur⁽⁴⁾ pourrait ne pas être en mesure de réinvestir le montant remboursé dans des supports offrant une opportunité de rendement comparable.
- **Le produit est également soumis au risque lié à l'inflation.** Une inflation élevée dans la durée aura un impact négatif sur le rendement réel du produit.
- **L'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant** (qui induit un risque sur la valeur de marché du support) ou un éventuel défaut de ceux-ci (qui induit un risque sur le remboursement).

(1) Hors frais sur versements, hors frais de gestion du contrat, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables sous réserve de l'absence de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur et/ou du Garant et de mise en résolution de ce dernier.

(2) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières pour le détail des dates (page 2).

(3) La date d'échéance finale est le 13 octobre 2036.

(4) L'investisseur correspond à l'assuré ou l'adhérent.

L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 10 ans, une pénalité de 3,50% du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance.

L'Assureur Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance finale, le 13 octobre 2036, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

AVERTISSEMENT FINAL

Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs⁽¹⁾ sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Les investisseurs⁽¹⁾ sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de risques » du Prospectus de Base. En cas d'incohérence entre ce document et la documentation juridique, cette dernière prévaut.

Le Titre de créance Taux E12m Septembre 2026 remboursable par anticipation est notamment exposé aux risques suivants :

FACTEURS DE RISQUES

Risque de perte en capital — En cas de cession des Titres de créance avant l'échéance, le prix de cession desdits Titres pourra être inférieur à son prix de commercialisation. L'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. Dans le pire des scénarios, les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

Risque de perte en capital lié au Sous-Jacent — Le remboursement du capital dépend de la performance du Sous-Jacent. Ces montants seront déterminés par application d'une formule de calcul (voir le mécanisme de remboursement) en relation avec le Sous-Jacent. Dans le cas d'une évolution défavorable de la performance du Sous-Jacent, les investisseurs pourraient subir une baisse substantielle des montants dus lors du remboursement et pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

Risque de volatilité, risque de liquidité — Une forte volatilité des cours (amplitude des variations des cours) ou une faible liquidité pourraient avoir un impact négatif sur le prix de cession des Titres de créance. En cas de cession des Titres de créance avant l'échéance, le prix de cession pourrait être inférieur à ce qu'un investisseur pourrait attendre compte tenu de la valorisation desdits Titres de créance. En l'absence de liquidité, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de les céder.

Risque lié à l'inflation — Si le contexte économique actuel caractérisé par un niveau d'inflation élevé perdurait tout au long de la durée de vie du produit, le rendement « réel » du produit, correspondant à son rendement duquel est soustrait le taux d'inflation, pourrait être négatif.

Risques liés à l'éventuelle ouverture d'une procédure de résolution ou de faillite — En cas d'ouverture d'une procédure de résolution au Niveau de l'Émetteur et/ou du Garant ou en cas de faillite de l'Émetteur et/ou du Garant, les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement initial et/ou ne pas recevoir la rémunération initialement prévue.

Disponibilité de la documentation du support — Le support décrit dans le présent document fait l'objet de « Conditions Définitives » se rattachant au Prospectus de Base (en date du 18 décembre 2025), conforme au Règlement UE 2017/1129 et

visé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg (« CSSF »). Ce Prospectus de Base a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CSSF et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. L'approbation du Prospectus de Base ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Le Prospectus de Base, les suppléments à ce Prospectus, les Conditions Définitives (ensemble, le Prospectus) et le résumé (en langue française) sont disponibles sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu). Ces documents sont également disponibles auprès de Goldman Sachs International via le lien suivant pour le Prospectus de Base (<https://www.luxse.com/pdfviewer/105122796>) et les Conditions Définitives (https://www.goldmansachs-bourse.fr/media/fr/dokumente/Final_Terms_FR1459ABD734.pdf).

Commercialisation dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation — L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'« Instrument Financier ») est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'Assurance Vie ou de capitalisation (ci-après le « Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation »). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Ce document ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L.411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Agrément — The Goldman Sachs Group, Inc est une société holding bancaire et une société holding financière au titre de la loi des États-Unis de 1956 sur les holdings bancaires (U.S. Bank Holding Company Act of 1956) et régulée par le Federal Reserve Board (Conseil de la Réserve Fédérale). Goldman Sachs International est une société autorisée par la Prudential Regulation Authority et régulée par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority.

(1) L'investisseur correspond à l'assuré souscripteur ou l'adhérent.

Événements exceptionnels affectant le (ou les) sous-jacent(s) : ajustement ou substitution - remboursement anticipé du support

— Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains événements exceptionnels pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, (ii) le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le support.

Restrictions générales de vente — Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce support.

Données de marchés — Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Conflits d'intérêts — The Goldman Sachs Group, Inc. ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent soit avoir un intérêt, soit détenir ou acquérir des informations sur tout instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourraient engendrer un conflit d'intérêts potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de teneur de marché, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instruments financiers, indice ou marché mentionné dans ce document.

Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique — Les titres de créance décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente n'ont pas fait ni ne feront l'objet d'un enregistrement en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 «U.S Securities Act of 1933», telle que modifiée (« la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières») et ne peuvent à aucun moment, être la propriété légale ou effective d'une «U.S Person» (tel que défini dans la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières) et par voie de conséquence, sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des États-Unis d'Amérique, sur le fondement de la Réglementation S «Reg S» de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières.

RÉPARTITION D'ACTIFS À L'ÉCHÉANCE DE TAUX E12M SEPTEMBRE 2026

GAN PATRIMOINE ÉVOLUTION			
Code ISIN	Libellé	Société de gestion	Répartition
FR0010288332	GROUPAMA EURO CREDIT SD- NC	Groupama Asset Management	30 %
LU0093503810	BlackRock Euro Short Duration Bond A2	BlackRock (Luxembourg) S.A.	10 %
LU0284394235	DNCA Invest Eurose A EUR	DNCA Finance	10 %
FR0010013953	GROUPAMA PRUDENCE- NC	Groupama Asset Management	50 %
GAN PATRIMOINE STRATÉGIES/PATRIMOINE STRATÉGIES VIE			
Code ISIN	Libellé	Société de gestion	Répartition
FR0010288332	GROUPAMA EURO CREDIT SD- NC	Groupama Asset Management	30 %
LU0093503810	BlackRock Euro Short Duration Bond A2	BlackRock (Luxembourg) S.A.	10 %
LU0284394235	DNCA Invest Eurose A EUR	DNCA Finance	10 %
FR0010013953	GROUPAMA PRUDENCE- NC	Groupama Asset Management	50 %
GAN PATRIMOINE CAPITALISATION			
Code ISIN	Libellé	Société de gestion	Répartition
FR0000171837	GROUPAMA EURO CREDIT SD- ZC	Groupama Asset Management	30 %
LU0093503810	BlackRock Euro Short Duration Bond A2	BlackRock (Luxembourg) S.A.	10 %
LU0284394235	DNCA Invest Eurose A EUR	DNCA Finance	10 %
FR0010013953	GROUPAMA PRUDENCE- NC	Groupama Asset Management	50 %

Nom du support	Société de gestion	Code ISIN	Objectif de gestion	Forme juridique	Indicateur de risque (SRI)	Frais de gestion annuels maximum TTC
GROUPAMA EURO CREDIT SD- ZC	Groupama Asset Management	FR0000171837	L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Euro Aggregate Corporate 1-3 ans (clôture - coupons réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 18 mois. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active, principalement sur des obligations libellées en euro de maturités courtes émises par des entreprises, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).	SICAV	2	0,48%
GROUPAMA EURO CREDIT SD- NC	Groupama Asset Management	FR0010288332	L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Euro Aggregate Corporate 1-3 ans (clôture - coupons réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 18 mois. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active, principalement sur des obligations libellées en euro de maturités courtes émises par des entreprises, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).	SICAV	2	0,54%
BlackRock Euro Short Duration Bond A2	BlackRock (Luxembourg) S.A.	LU0093503810	Le Compartiment Euro Short Duration Bond Fund vise à une valorisation optimale du rendement global. Le Compartiment investit au moins 80% du total de son actif dans des titres à revenu fixe négociables de bonne qualité. Au moins 70% du total de l'actif sera investi dans des titres à revenu fixe négociables libellés en euros dont l'échéance sera inférieure à cinq ans. L'échéance moyenne n'est pas supérieure à trois ans. Le risque de change est géré avec souplesse. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.	SICAV	2	0,86%
DNCA Invest Eurose A EUR	DNCA Finance	LU0284394235	Le Compartiment cherche à surperformer l'indice composite 20% Eurostoxx 50 + 80% FTSE MTS Global calculé avec dividendes réinvestis, sur la période d'investissement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).	SICAV	3	1,49%
GROUPAMA PRUDENCE- NC	Groupama Asset Management	FR0010013953	L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, composé à 85% du Bloomberg Euro Aggregate (clôture - coupons réinvestis) et à 15% du MSCI World en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 3 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active et profilée en OPC et titres vifs, sur les marchés obligataires principalement et actions de la zone Euro et internationaux, dont les sous-jacents répondent à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).	SICAV	2	1,37%

Annexe contractuelle aux contrats Gan Patrimoine Évolution, Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie et Gan Patrimoine Capitalisation

Gan Patrimoine

Filiale de Groupama Assurances Mutuelles
Société anonyme d'intermédiation en assurance
au capital de 2 364 120 euros
RCS Lille 457 504 694 – APE : 6622Z
Siège social : 150 rue d'Athènes
CS 30022 – 59777 Euralille
N° d'immatriculation 09 051 780 – orias.fr
Mandataire exclusif de Groupama Gan Vie et de ses
filiales – Tél. : 09 69 32 20 60 (appel non surtaxé)
contact@ganpatrimoine.fr – ganpatrimoine.fr

Groupama Gan Vie

Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros
RCS Paris 340 427 616 – APE : 6511Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris

Gan Patrimoine Stratégies, Gan Patrimoine Évolution et Gan Patrimoine Capitalisation sont des contrats d'assurance vie et de capitalisation assurés par Groupama Gan Vie – Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros – RCS Paris 340 427 616
APE : 6511Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris

Patrimoine Stratégies Vie est un contrat d'assurance vie de la **Caisse Fraternelle Vie** Société française pour favoriser la Prévoyance et l'Épargne – Société anonyme au capital de 460 000 euros (entièrement versé)
RCS Lille 457 504 702 – APE : 6511Z
Siège social : 150, rue d'Athènes CS30022
59777 Euralille

Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - (ACPR) - 4 place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09



Une marque  Groupama

TAUX E12M SEPTEMBRE 2026



Une marque Groupama

1570GPAT

Affaire nouvelle/Versement libre Arbitrage Réemploi

N° GRC

N° de contrat

Gan Patrimoine Stratégies Patrimoine Stratégies Vie Gan Patrimoine Évolution Gan Patrimoine Capitalisation

Je (nous) soussigné(s)

Nom Prénom
 En cas de co-adhésion/co-souscription
 Nom Prénom
 demeurant : N° Rue
 Code postal Ville
 Téléphone fixe Portable E-mail

reconnais(sons) avoir pris connaissance et avoir reçu un exemplaire de la documentation suivante, comprenant : l'annexe à la notice d'information ou conditions générales du contrat, la fiche technique du support en unités de compte Taux E12m Septembre 2026, le Document d'Informations Clés, ainsi que la brochure de ce support.

Taux E12m Septembre 2026 est un support temporaire en unités de compte d'une durée de 10 ans maximum disponible à la souscription du 1^{er} mai 2026 au 31 août 2026. Sa valeur finale est liée aux évolutions du Taux Euribor («Euro Interbank Offered Rate») qui est l'un des principaux taux de référence auxquels les établissements financiers se prêtent de l'argent sur le marché interbancaire de la zone Euro. Le taux d'intérêt Euribor à 12 mois est le taux d'intérêt auquel une sélection de banques européennes se prêtent des fonds libellés en euros et dont les emprunts ont une échéance de 12 mois.

■ **Taux E12m Septembre 2026, dont la durée est de 10 ans maximum, peut prendre fin par anticipation sur décision de l'émetteur entre les années 3 et 9.** La valeur finale du support est alors égale à 100% brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale majorée de l'ensemble des coupons mémorisés et des deux coupons inconditionnels de 6% brut par an, soit 112% brut⁽¹⁾ au minimum.

■ **Si Taux E12m Septembre 2026 se poursuit jusqu'à l'échéance finale, sa valeur finale est alors égale à :**

- ▶ 160% brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, le taux de l'Euribor 12 mois est inférieur ou égal à 3,40% ;
- ▶ ou 100% brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale majorée de l'ensemble des coupons mémorisés et des deux coupons inconditionnels de 6% brut par an, soit un remboursement à l'échéance finale de 112% brut⁽¹⁾ au minimum si, à la date d'observation finale⁽⁴⁾, le Taux Euribor 12 mois est strictement supérieur à 3,40%.

Tableau des gains bruts⁽¹⁾ annualisés, des Taux de Rendement Actuariels (TRA) bruts⁽¹⁾ à l'échéance du support en unités de compte **Taux E12m Septembre 2026** :

Année de rappel	Gains bruts ⁽¹⁾	TRA brut ⁽¹⁾	TRA net ⁽²⁾ Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie, Gan Patrimoine Capitalisation	TRA net ⁽²⁾ Gan Patrimoine Évolution	Année de rappel	Gains bruts ⁽¹⁾	TRA brut ⁽¹⁾	TRA net ⁽²⁾ Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie, Gan Patrimoine Capitalisation	TRA net ⁽²⁾ Gan Patrimoine Évolution
3	18,00%	5,56%	4,61%	4,55%	9	54,00%	4,88%	3,94%	3,87%
4	24,00%	5,45%	4,50%	4,43%	10	Remboursement à la 10 ^e année avec barrière coupons < 3,40%			
5	30,00%	5,32%	4,37%	4,31%		60,00%	4,78%	3,84%	3,77%
6	36,00%	5,21%	4,26%	4,20%	10	Remboursement à la 10 ^e année avec barrière coupons > 3,40%			
7	42,00%	5,09%	4,14%	4,08%		toutes les années			
8	48,00%	4,98%	4,04%	3,97%		12,00%	1,13%	0,22%	0,16%

Pour nous assurer de votre bonne compréhension de cette offre, nous vous invitons à répondre au questionnaire suivant (ce questionnaire est un élément essentiel à la constitution de votre dossier) :

- ▶ Quelle est la durée maximale du support ? 1 an 5 ans 10 ans
- ▶ La valeur de remboursement de ce support dépend-elle de l'évolution du CAC 40* Taux Euribor 12 mois Eurostoxx 50 ?
- ▶ Sur quel émetteur repose le support ? Groupama Goldman Sachs Finance Corp International Ltd CAC 40*
- ▶ Est-ce que je bénéficie d'une garantie en capital à échéance sur le support ? oui non
- ▶ Est-ce que le support peut prendre fin par anticipation au gré de l'Émetteur à partir de l'année 3 ? oui non
- ▶ À l'issue de l'année 3 à 10, un coupon conditionnel de 6,00% brut par année sera mémorisé et versé à la date de remboursement anticipé ou à l'échéance finale si le Taux Euribor 12 mois est inférieur ou égal à 3,40% aux dates d'observation annuelles ? oui non

Je certifie avoir été informé :

- ▶ que l'Assureur recommande Taux E12m Septembre 2026 aux personnes disposant d'un horizon de placement au moins égal à 10 ans, et dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ;
- ▶ qu'en cas de sortie anticipée⁽³⁾ (rachat, arbitrage ou décès) avant l'échéance finale (la valeur du support étant celle à la date de conversion) ou à l'échéance des 10 ans, il existe un risque de perte partielle ou totale en capital ;
- ▶ que le gain annuel versé à l'échéance est subordonné à la réalisation de conditions de marché précises.

À :

Le :

Signature du Souscripteur/Assuré
précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du co-Souscripteur/co-Assuré
précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du Conseiller

(1) Hors frais sur versements, hors frais de gestion, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux, sous réserve de l'absence de défaut, de faillite de l'Émetteur et/ou du garant et de mise en résolution de ce dernier. (2) Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (13 septembre 2026) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 1^{er} mai et le 31 août 2026. (3) L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 10 ans, une pénalité de 3,50% du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou au décès de l'assuré dans le cadre du contrat d'assurance vie) avant son échéance. (4) La baisse de l'indice est l'écart entre son niveau initial, observé à la date d'observation initiale le 13 septembre 2026, et son niveau à la date d'observation finale, exprimée en pourcentage de son niveau initial.

Annexe contractuelle aux contrats Gan Patrimoine Évolution, Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie et Gan Patrimoine Capitalisation

Gan Patrimoine

Filiale de Groupama Assurances Mutuelles
Société anonyme d'intermédiation en assurance
au capital de 2 364 120 euros
RCS Lille 457 504 694 – APE : 6622Z
Siège social : 150 rue d'Athènes
CS 30022 – 59777 Euralille
N° d'immatriculation 09 051 780 – orias.fr
Mandataire exclusif de Groupama Gan Vie et de ses
filiales – Tél. : 09 69 32 20 60 (appel non surtaxé)
contact@ganpatrimoine.fr – ganpatrimoine.fr

Groupama Gan Vie

Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros
RCS Paris 340 427 616 – APE : 6511Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris

Gan Patrimoine Stratégies, Gan Patrimoine Évolution et Gan Patrimoine Capitalisation sont des contrats d'assurance vie et de capitalisation assurés par Groupama Gan Vie – Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros – RCS Paris 340 427 616
APE : 6511Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris

Patrimoine Stratégies Vie est un contrat d'assurance vie de la **Caisse Fraternelle Vie** Société française pour favoriser la Prévoyance et l'Épargne – Société anonyme au capital de 460 000 euros (entièrement versé)
RCS Lille 457 504 702 – APE : 6511Z
Siège social : 150, rue d'Athènes CS30022
59777 Euralille

Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - (ACPR) - 4 place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09



Une marque  Groupama

TAUX E12M SEPTEMBRE 2026



Une marque Groupama

1570GPAT

Affaire nouvelle/Versement libre Arbitrage Réemploi

N° GRC

N° de contrat

Gan Patrimoine Stratégies Patrimoine Stratégies Vie Gan Patrimoine Évolution Gan Patrimoine Capitalisation

Je (nous) soussigné(s)

Nom Prénom

En cas de co-adhésion/co-souscription

Nom Prénom

demeurant : N° Rue

Code postal Ville

Téléphone fixe Portable E-mail

reconnais(sons) avoir pris connaissance et avoir reçu un exemplaire de la documentation suivante, comprenant : l'annexe à la notice d'information ou conditions générales du contrat, la fiche technique du support en unités de compte Taux E12m Septembre 2026, le Document d'Informations Clés, ainsi que la brochure de ce support.

Taux E12m Septembre 2026 est un support temporaire en unités de compte d'une durée de 10 ans maximum disponible à la souscription du 1^{er} mai 2026 au 31 août 2026. Sa valeur finale est liée aux évolutions du Taux Euribor («Euro Interbank Offered Rate») qui est l'un des principaux taux de référence auxquels les établissements financiers se prêtent de l'argent sur le marché interbancaire de la zone Euro. Le taux d'intérêt Euribor à 12 mois est le taux d'intérêt auquel une sélection de banques européennes se prêtent des fonds libellés en euros et dont les emprunts ont une échéance de 12 mois.

■ **Taux E12m Septembre 2026, dont la durée est de 10 ans maximum, peut prendre fin par anticipation sur décision de l'émetteur entre les années 3 et 9.** La valeur finale du support est alors égale à 100% brut ⁽¹⁾ de sa valeur initiale majorée de l'ensemble des coupons mémorisés et des deux coupons inconditionnels de 6% brut par an, soit 112% brut ⁽¹⁾ au minimum.

■ **Si Taux E12m Septembre 2026 se poursuit jusqu'à l'échéance finale, sa valeur finale est alors égale à :**

- ▶ 160% brut ⁽¹⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, le taux de l'Euribor 12 mois est inférieur ou égal à 3,40% ;
- ▶ ou 100% brut ⁽¹⁾ de sa valeur initiale majorée de l'ensemble des coupons mémorisés et des deux coupons inconditionnels de 6% brut par an, soit un remboursement à l'échéance finale de 112% brut ⁽¹⁾ au minimum si, à la date d'observation finale ⁽⁴⁾, le Taux Euribor 12 mois est strictement supérieur à 3,40%.

Tableau des gains bruts ⁽¹⁾ annualisés, des Taux de Rendement Actuariels (TRA) bruts ⁽¹⁾ à l'échéance du support en unités de compte **Taux E12m Septembre 2026 :**

Année de rappel	Gains bruts ⁽¹⁾	TRA brut ⁽¹⁾	TRA net ⁽²⁾ Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie, Gan Patrimoine Capitalisation	TRA net ⁽²⁾ Gan Patrimoine Évolution	Année de rappel	Gains bruts ⁽¹⁾	TRA brut ⁽¹⁾	TRA net ⁽²⁾ Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie, Gan Patrimoine Capitalisation	TRA net ⁽²⁾ Gan Patrimoine Évolution
3	18,00%	5,56%	4,61%	4,55%	9	54,00%	4,88%	3,94%	3,87%
4	24,00%	5,45%	4,50%	4,43%	10	Remboursement à la 10 ^e année avec barrière coupons < 3,40%			
5	30,00%	5,32%	4,37%	4,31%		60,00%	4,78%	3,84%	3,77%
6	36,00%	5,21%	4,26%	4,20%	10	Remboursement à la 10 ^e année avec barrière coupons > 3,40%			
7	42,00%	5,09%	4,14%	4,08%		toutes les années			
8	48,00%	4,98%	4,04%	3,97%		12,00%	1,13%	0,22%	0,16%

Pour nous assurer de votre bonne compréhension de cette offre, nous vous invitons à répondre au questionnaire suivant (ce questionnaire est un élément essentiel à la constitution de votre dossier) :

- ▶ Quelle est la durée maximale du support ? 1 an 5 ans 10 ans
- ▶ La valeur de remboursement de ce support dépend-elle de l'évolution du CAC 40* Taux Euribor 12 mois Eurostoxx 50?
- ▶ Sur quel émetteur repose le support ? Groupama Goldman Sachs Finance Corp International Ltd CAC 40*
- ▶ Est-ce que je bénéficie d'une garantie en capital à échéance sur le support ? oui non
- ▶ Est-ce que le support peut prendre fin par anticipation au gré de l'Émetteur à partir de l'année 3 ? oui non
- ▶ À l'issue de l'année 3 à 10, un coupon conditionnel de 6,00% brut par année sera mémorisé et versé à la date de remboursement anticipé ou à l'échéance finale si le Taux Euribor 12 mois est inférieur ou égal à 3,40% aux dates d'observation annuelles ? oui non

Je certifie avoir été informé :

- ▶ que l'Assureur recommande Taux E12m Septembre 2026 aux personnes disposant d'un horizon de placement au moins égal à 10 ans, et dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ;
- ▶ qu'en cas de sortie anticipée ⁽³⁾ (rachat, arbitrage ou décès) avant l'échéance finale (la valeur du support étant celle à la date de conversion) ou à l'échéance des 10 ans, il existe un risque de perte partielle ou totale en capital ;
- ▶ que le gain annuel versé à l'échéance est subordonné à la réalisation de conditions de marché précises.

À :

Le :

Signature du Souscripteur/Assuré
précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du co-Souscripteur/co-Assuré
précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du Conseiller

(1) Hors frais sur versements, hors frais de gestion, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux, sous réserve de l'absence de défaut, de faillite de l'Émetteur et/ou du garant et de mise en résolution de ce dernier. (2) Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (13 septembre 2026) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 1^{er} mai et le 31 août 2026. (3) L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 10 ans, une pénalité de 3,50% du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou au décès de l'assuré dans le cadre du contrat d'assurance vie) avant son échéance. (4) La baisse de l'indice est l'écart entre son niveau initial, observé à la date d'observation initiale le 13 septembre 2026, et son niveau à la date d'observation finale, exprimée en pourcentage de son niveau initial.

Annexe contractuelle aux contrats Gan Patrimoine Évolution, Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie et Gan Patrimoine Capitalisation

Gan Patrimoine

Filiale de Groupama Assurances Mutuelles
Société anonyme d'intermédiation en assurance
au capital de 2 364 120 euros
RCS Lille 457 504 694 – APE : 6622Z
Siège social : 150 rue d'Athènes
CS 30022 – 59777 Euralille
N° d'immatriculation 09 051 780 – orias.fr
Mandataire exclusif de Groupama Gan Vie et de ses
filiales – Tél. : 09 69 32 20 60 (appel non surtaxé)
contact@ganpatrimoine.fr – ganpatrimoine.fr

Groupama Gan Vie

Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros
RCS Paris 340 427 616 – APE : 6511Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris

Gan Patrimoine Stratégies, Gan Patrimoine Évolution et Gan Patrimoine Capitalisation sont des contrats d'assurance vie et de capitalisation assurés par Groupama Gan Vie – Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros – RCS Paris 340 427 616
APE : 6511Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris

Patrimoine Stratégies Vie est un contrat d'assurance vie de la **Caisse Fraternelle Vie** Société française pour favoriser la Prévoyance et l'Épargne – Société anonyme au capital de 460 000 euros (entièrement versé)
RCS Lille 457 504 702 – APE : 6511Z
Siège social : 150, rue d'Athènes CS30022
59777 Euralille

Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - (ACPR) - 4 place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09



Une marque  Le groupe Groupama